



## Règlement du Jeu

# “Gagnez le Vespa du Chant du Gros”

### Du 5 au 27 septembre 2024

#### **PARTICIPATION**

La participation au jeu “Gagnez le Vespa du Chant du Gros” est gratuite, sans obligation d’achat, de jeu ou autre. Est autorisée à participer toute personne majeure de plus de 18 ans révolus, non interdite de jeu, à l’exception des employés du Groupe Barrière et de leur famille ainsi que les membres du conseil d’administration du Casino Barrière Courrendlin. Le règlement du jeu sera disponible dès le 29 août 2024 à l’accueil du Casino, au stand du Casino au festival du Chant du Gros et sur le formulaire de participation en ligne.

#### **DÉROULEMENT**

Il existe 2 moyens de participation pour ce jeu :

##### Première option :

Du 5 au 27 septembre, chaque personne qui entrera au Casino pourra, à la fin de son contrôle d’accès réussi avec succès, recevoir un bulletin de participation à glisser dans l’urne prévue à cet effet. Dans la limite d’une participation par jour et par personne.

Le jeu s’arrêtera le 27 septembre 2024 à 21h.

##### Deuxième option :

Du 5 au 7 septembre, les visiteurs du Chant du Gros pourront scanner un Qr Code présent sur les écrans du Chant du Gros ainsi que sur le stand du Casino.

Ce Qr Code dirigera ces derniers sur une plateforme en ligne qui leur permettra de s’inscrire pour le tirage au sort du 27 septembre 2024.

Chaque visiteur ne pourra participer qu’une seule fois sur la plateforme en ligne.

Les coordonnées des participants seront retranscrites sur des bulletins de participation identiques aux bulletins de la première option et qui seront déposés dans l'urne présente au Casino.

Le tirage au sort se déroulera dans le Casino le vendredi 27 septembre 2024 à partir de 21h. Un animateur tirera au sort les 3 bulletins de participation de l'urne. Si la personne tirée au sort ne se présente pas devant le bar, l'animateur tirera au sort un autre gagnant jusqu'à ce que la personne inscrite soit présente. La personne tirée au sort devra présenter sa carte d'identité ou carte de membre pour justifier son identité à l'animateur.

Chaque personne tirée au sort choisira une enveloppe parmi 3 enveloppes non identifiables dont 1 lot est représenté à l'intérieur de chaque enveloppe. Le participant gagnera le lot représenté dans l'enveloppe choisie.

La règle du premier tiré au sort, premier à choisir l'enveloppe s'applique.

## **LA DOTATION**

- Un Vespa Primavera 125 ABS d'une valeur unitaire de CHF 4'995.-
- 2 X 2 abonnements de trois jours pour le Chant du Gros 2025 d'une valeur unitaire de CHF 154.-

La totalité des lots est issue du budget marketing.

Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours, tout recours juridique est exclu. Aucun renseignement téléphonique ne sera donné concernant les gagnants.

Philippe Costa  
Directeur Général

Carole Thiebault  
Responsable Marketing

Valérie Boileau  
Responsable du Contrôle Interne

Valérie Parisot  
Responsable des Mesures Sociales